

BUREAU FEDERAL

Réunion du 21 Octobre 2005 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE,
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Jean-Pierre
HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT,
Alain SERRI, Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. Philippe LEGNAME, Loïc ARTIAGA (université de Limoges)

Excusé : M. Serge GERARD

Assistent : Mme Céline PETIT
M. Bernard GROSGEORGE (Représentant le DTN), Jean-Jacques KRIEF,
Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET.

1. Ouverture par le Président.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à Serge GERARD et à sa famille à la suite du décès de sa maman.

Le nombre de 370.000 licenciés devrait être dépassé ce soir.
+ 11.262 licenciés par rapport à l'année dernière à la même date, soit une augmentation de 3,14%.

Il explique qu'il a rencontré ce matin, avec Alain SERRI, Monsieur AVOCAT (Magistrat), sollicité pour renforcer la valeur juridique de la Chambre d'Appel.

Accord du Bureau Fédéral, pour faire une consultation à distance des membres du Comité Directeur, afin qu'il soit rapidement intégré à la Chambre d'Appel.

Yvan MAININI fait un point sur l'affaire SEFOLOSHA : le joueur a attaqué la FFBB à plusieurs reprises. A ce jour, la lettre de sortie n'a toujours pas été délivrée, la Fédération n'ayant eu aucune information officielle de règlement de cette affaire.

Il évoque ensuite le problème des licences qui commencent par 3 ou 4, sur le plan de l'informatique, et la difficulté à les traiter localement, la Commission Juridique section Qualification est chargée de s'occuper de ces licences jusqu'à la fin de la saison en cours. L'informatique fera les modifications nécessaires pour la saison prochaine.

Yvan MAININI informe que lors des entretiens de l'INSEP, dont le thème est "Le Basketball entre Europe et Amériques" qui auront lieu au mois de Novembre 2005, Messieurs STANKOVIC et BAUMANN seront présents.

La FIBA, fondée la même année que la FFBB, se propose d'organiser un colloque historique en 2007 pour le 75^{ème} anniversaire des deux entités.

Yvan MAININI s'est rendu cette semaine à un séminaire du CNOSF, à Marcoussis, les conclusions seront transmises aux membres du Bureau Fédéral.

Il informe qu'un communiqué a été signé en commun avec toutes les autres fédérations sportives de sports collectifs, afin de manifester l'étonnement des fédérations sur la publication d'un texte du Ministère sur les installations sportives. Le texte est à ce jour bloqué. Les fédérations vont probablement être consultés avant la sortie du décret.

2. "La circulation des idées autour du fait historique basket dans notre pays."

Loïc ARTIAGA est maître de conférence à l'Université de Limoges. Depuis 2002, 7 thèses en sciences sociales ou humaines ont été réalisées sur le Basketball. Un colloque doit se dérouler à l'INSEP les 29 et 30 Novembre 2005, "Le Basketball, entre France et Amériques". Il expose ensuite son intervention :

- Introduction & présentation
 - L'histoire du sport à l'Université
 - La dynamique historique autour du Basketball
- Le Basketball et l'histoire de la société française
 - Les vecteurs du Basketball en France
 - Les identités en question
- Les sports sans histoire(s) n'ont pas d'avenir
 - L'intervention des traditions sportives
 - Basketball et choc des cultures
- Propositions pour bâtir l'histoire du Basketball
 - La sauvegarde des archives
 - Le soutien des actions
- Conclusion : des projets ambitieux pour une dynamique durable ? Proposition :
 - Mise en place d'un centre de recherche.
 - Mise en place d'une revue "électronique"
 - Sensibilisation des acteurs du Basketball
 - Création d'un lieu de rassemblement de documents pour le public et pour les historiens

Des questions lui sont posées.

Le Bureau Fédéral remercie Loïc ARTIAGA pour son intervention et lui propose de faire une nouvelle présentation lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

3. Orientations et débats du Bureau Fédéral (notion d'expertise).

Alain SERRI : Le Bureau Fédéral traite beaucoup "d'affaires courantes" en négligeant son devoir de débattre sur de grandes orientations et de grands sujets sur lesquels les membres auraient un avis à donner. Afin d'orienter correctement ces débats et qu'ils soient constructifs, il souhaite que chacun prenne le temps de préparer ce genre d'intervention.

A la suite d'un tour de table, les points suivants sont évoqués :

- La catégorie "Juniors" a été supprimée il y a quelques années – analyse des conséquences (travail de la Commission Technique en cours).
- La charnière existante entre la Pro B et la Nationale Masculine 1 (groupe de travail piloté par Philippe RESTOUT).
- Le fonctionnement de la pyramide fédérale : "Comment écraser la pyramide en question ?".
- Comment ouvrir les vecteurs d'informations pour qu'ils soient utilisables par tout le monde ? (Alain SERRI en charge de ces problèmes).
- Comment intégrer les personnes de la Communauté Européenne dans notre sport à l'avenir ? (application de la loi et notamment du traité de Rome).
- Doit-on donner plus de souplesse à nos règles de mutation en simplifiant les choses ? : la mutualisation des moyens : clubs en étoiles (deux problèmes différents déjà évoqués).

Alain SERRI : il faut savoir si les membres du Bureau souhaitent voir ce genre de débats s'instaurer, et s'ils ont envie d'en débattre. Il propose que chacun expédie au Secrétaire Général des idées, afin de déterminer lesquelles pourront plus tard faire l'objet d'un débat d'intérêt général.

Roselyne BIENVENU, même si elle adhère parfaitement à cette idée, rappelle que dans les règlements l'une des vocation premières du Bureau Fédéral est de traiter les affaires courantes et le fonctionnement. Elle pense que le contenu de ces débats peut également intéresser les membres du Comité Directeur.

Yvan MAININI souhaite rappeler : des débats ont lieu en réunion de Bureau Fédéral ou Comité Directeur, il est tout à fait inacceptable que leur contenu soit transformé et que de mauvaises informations parviennent dans les Ligues et les Comités. L'Ordre du Jour est soumis à une procédure du Règlement Intérieur.

4. Modifications réglementaires sur les Unions.

Roselyne BIENVENU expose le document distribué aux membres en rappelant qu'il s'agit d'un pré-projet, qui doit servir de document de travail pour aider à l'élaboration de la réflexion. Un certain nombre de constats ont été regroupés par la Commission Juridique. Il en ressort des objectifs et des orientations à prendre par le Bureau Fédéral.

Une discussion s'engage.

Roselyne BIENVENU a bien noté l'ensemble des remarques des membres du Bureau Fédéral. Elle fera une première proposition de modification réglementaire sur les Unions et Ententes au Bureau Fédéral du 18 Novembre prochain.

5. Commission Technique :

- Participation en Championnat Espoirs des joueurs Cotonou – projet de règlement

Philippe LEGNAME rappelle la règle de participation en vigueur en Espoirs Pro A.

D'après les compositions d'équipes actuelles, une équipe de 10 joueurs en Pro A est composée de 5 étrangers, 1 naturalisé et 4 français, dont 1 ne participe pas à la rencontre. Ce schéma doit être absolument évité en Espoirs Pro A. Il est donc nécessaire que les règlements protègent les joueurs français en formation et limitent les joueurs étrangers.

La proposition est la suivante :

Limitation à deux joueurs étrangers en Championnat Espoirs (Cotonou ou Bosmann).

Accord du Bureau Fédéral sur cette proposition.

Mise en application immédiate avec mesure dérogatoire concernant les équipes disposant à cette date de 3 étrangers.

Frédéric JUGNET explique qu'il a été questionné par la Ligue Nationale de Basket sur les Licences T. Dans nos règlements cette mesure est limitée aux moins de 21 ans, et dans les textes de la LNB, ils ont gardé la notion de prêt au-delà de 21 ans. La LNB demande une dérogation pour pouvoir appliquer leur règlement en la matière.

Accord du Bureau Fédéral en limitant cette mesure à la Pro A, la Pro B et aux Espoirs.

- Engagements en Championnat de France Jeunes et contrôle sur FBI.

Philippe LEGNAME : il est question d'informatiser complètement la procédure d'engagement en Championnat de France Jeunes, afin de simplifier la procédure et de gagner du temps.

Accord du Bureau Fédéral.

6. Débat sur la présence des joueurs français dans les Championnats Professionnels.

Philippe LEGNAME a reçu beaucoup de remarques sur ce point. Il a fait une analyse de ce problème, il en ressort que sur les 10 joueurs d'une équipe, 4 seulement sont français et ne jouent pas systématiquement.

Un débat s'engage.

Il faut impérativement sensibiliser la Ligue Nationale de Basket sur ce problème et lui adresser un courrier en ce sens.

Le Bureau Fédéral souhaite réserver sa position sur ce sujet pour le moment. Ce point sera porté à l'Ordre du Jour du Comité Directeur du mois de Décembre.

7. Enquête sur les joueurs de moins de 21 ans en Championnat de France : contenu et objet de l'enquête.

Yvan MAININI : il faut déterminer et établir des critères pour orienter cette enquête, à qui l'envoyer ?

Marie-Noëlle SERVAGE expose les chiffres qu'elle a relevés à partir des statistiques effectués sur la NM1 :

- 65 joueurs de moins de 21 ans, sur 17 équipes (hors CFBB)
- La moitié de ces joueurs ont joué 2 matches et moins
- 30 joueurs ont moins de 5 minutes de temps de jeu en moyenne

Elle précise qu'elle a fait le point sur les enquêtes en cours à la Commission Sportive :

- 48 enquêtes ouvertes à ce jour (pour un total de 89 la saison passée.)
- 5 ont été classées sans suite
- 19 concernent des infractions sur la règle des moins de 21 ans (11 sur des équipes masculines et 8 sur des équipes féminines)
- En cas d'infraction avérée, les sanctions ont été appliquées immédiatement.

Marie-Noëlle SERVAGE, Philippe LEGNAME, Bernard GROSGEORGE et Guillaume MESNIVAL sont chargés de travailler à la construction du canevas du questionnaire et de faire connaître les résultats de cette enquête en Janvier 2006.

8. Présentation du site Internet "Relooké" de la FFBB

Raymond BAURIAUD rappelle qu'il était question de proposer un site Internet beaucoup plus fonctionnel, avec un nouveau look plus moderne et plus adapté. Il commente le nouveau site en démonstration.

Raymond BAURIAUD précise que le service informatique a entièrement revu le projet avec la société chargée de la construction du site, et qu'à partir de la livraison de ce site le service pourra gérer le développement du site de "a" à "z".

Il faut maintenant définir l'ensemble des rubriques que l'on souhaite voir apparaître.

Jean-Jacques KRIEF précise qu'à partir de la livraison du site "technique", le service Informatique devra disposer de 15 jours pour tout finaliser. La livraison du site étant prévisible au 1^{er} Novembre 2005, la date de lancement officielle est fixée au Vendredi 18 Novembre 2005, date du prochain Bureau Fédéral.

Jean-Jacques KRIEF rappelle qu'un accord avait été signé avec l'organisme MEDIAMETRIE afin d'authentifier le trafic qui se fait sur Internet. Voici les chiffres au 1^{er} Octobre 2005 :

- 16 millions de pages vues
- 175.000 visiteurs uniques sur 15 jours

Il déplore d'autre part le fait que le service informatique soit beaucoup trop dérangé, à cause de l'emplacement dans les locaux de la "zone fumeur" au rez-de-jardin.

Frédéric JUGNET précise que la Fédération se doit de respecter la législation du travail en la matière et qu'il va étudier ce problème afin de trouver une solution.

Claude AUTHIE : le service informatique a effectué une étude concernant les statistiques en direct sur Internet. Pour ce faire, il faut que le statisticien dispose d'une connexion permanente à Internet dans la salle. Sachant qu'il faut environ 2 heures de connexion continue pour une rencontre, il faudrait prévoir des forfaits de connexion de 10 heures par mois. Le coût de cette opération est très élevé et est actuellement à l'étude.

Un délai est nécessaire pour cette mise en place. Un premier week-end d'essais est prévu le 26 Novembre 2005, afin d'être complètement opérationnel le 14 Janvier 2006.

Jean-Pierre SUITAT souhaite savoir s'il est possible de stocker, de façon informatique, les rencontres de la Ligue Féminine, pour pouvoir ensuite exploiter les images.

Le service informatique va étudier la question.

9. Débat sur la professionnalisation exigée pour les entraîneurs de la Ligue Féminine

Jean-Pierre SUITAT explique que la Ligue Féminine a été créée en 1998. La notion de contrat pour les entraîneurs est apparue en 2000. A ce jour, la Ligue Féminine exige que l'entraîneur de l'équipe première soit titulaire d'un BE2 Complet et dispose d'un contrat. L'entraîneur du centre de formation doit être titulaire d'un BE2 Spécifique et disposer d'un

CDD de 2 ans minimum ou un CDI. Beaucoup de clubs jouent le jeu, d'autres ne respectent pas le règlement.

Un débat a lieu et des informations juridiques complémentaires seront apportées

10. Immeuble FFBB :

- Extension de la LNB (3^{ème} étage).
- Rétrocession d'une partie des locaux de la Ligue Ile de France (2^{ème} étage).

Yvan MAININI : la Ligue Ile de France a donné un accord de principe afin de revendre à la FFBB, la salle de réunion située à son étage.

Accord du Bureau Fédéral pour racheter cette partie des locaux.

Philippe RESTOUT : la Ligue Nationale de Basket souhaite s'étoffer, recruter du personnel et accorder de meilleures conditions de travail au personnel actuel. Le projet est de racheter à la FFBB l'autre partie du 3^{ème} étage.

Accord du Bureau Fédéral pour revendre cette partie des locaux.

L'acquisition et la vente de ces locaux, conformément à nos statuts, seront portées à l'ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 24 Juin 2006.

Yvan MAININI : le projet d'agrandissement des locaux au 7^{ème} étage (salle de réception, Musée du Basketball et bureaux supplémentaires) rencontre des problèmes. L'architecte constructeur du bâtiment refuse de voir modifier son œuvre. Une négociation va être mise en place. Le projet reste à l'étude.

11. Situation du Comité de l'Ariège

Frédéric JUGNET : la Présidente du Comité de l'Ariège a démissionné. Le Secrétaire Général, encore en fonction, a été informé sur la procédure à suivre et à respecter. Il a y 6 ou 7 sièges à pourvoir. De nouvelles élections vont être organisées, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, avant la fin du mois de Décembre 2005.

Le Bureau Fédéral désignera un observateur, dès que la date de l'Assemblée Générale du Comité de l'Ariège sera déterminée.

Yvan MAININI : une convention a été mise en place entre les Comités du Puy de Dôme et le Cantal. Les clubs du Comité du Puy de Dôme ont accepté de faire un championnat commun et de se déplacer dans le département voisin.

12. Candidature de la FFBB à l'organisation de Championnats d'Europe Jeunes :

- 20 ans et moins masculins et féminines.
- Juniors masculins et féminines.
- Cadets et Cadettes.

Yvan MAININI : la Fédération Française de Basketball est-elle candidate à l'organisation d'une ou de plusieurs de ces compétitions ?

Une information sera faite dès lundi aux membres du Comité Directeur, aux Liques Régionales et aux Comités Départementaux.

13. Délégués Fédéraux

Frédéric JUGNET explique que la LNB désigne des Superviseurs issus d'une liste produite par la LNB. Ces Superviseurs ont des missions bien différentes de celles des Délégués

Fédéraux. Il souhaite que le Bureau Fédéral se prononce sur cette liste de Superviseurs et détermine clairement les procédures de ces désignations.

Yvan MAININI : une liste commune doit être mise en place par le groupe de travail déterminé précédemment. Les désignations seront soumises à l'approbation du Secrétaire Général de la FFBB.

14. Information des Comités et Ligues au travers de réunions de Zones.

Yvan MAININI explique qu'il est question d'organiser des réunions d'information en regroupant les Ligues et les Comités en Zones, sur 4 thèmes principaux :

- La Convention Collective Nationale du Sport.
- Les lettres de missions des salariés des Ligues.
- Le dispositif des nouveaux emplois mis en place par l'Etat.
- L'Arbitrage : Missions des Formateurs de Formateurs Arbitres et Charte de l'Arbitrage.

Le programme s'articulera en 4 temps :

- exposé de la Politique Fédérale,
- Présentation synthétique du dispositif,
- Questions / réponses et Conclusions
- Questions diverses.

Il précise qu'un représentant de la Direction Technique Nationale doit être présent à chacune de ces réunions, afin d'aider notamment à l'établissement des lettres de missions. David VALLEE, Lionel MOYET et Pascal DORIZON ou Jacques DENEUX seront également présents lors de ces réunions.

Un mail sera expédié dès lundi à l'attention des responsables de Zones pour leur faire parvenir toutes ces informations.

Alain SERRI souhaite que soit intégrée une formation à l'intention des Présidents des Commissions de discipline des ligues et des Comités.

Yvan MAININI lui propose de se rapprocher de Frédéric JUGNET afin de faire une note d'information à l'attention des Ligues et des Comités.

15. Questions diverses.

Raymond BAURIAUD informe de la signature d'un nouveau contrat avec la société Stabilo, qui va devenir par la même occasion un partenaire de l'Equipe de France.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que la Commission Fédérale Sportive rencontre des problèmes avec deux comités, qui n'établissent pas les licences (CD 95 et CD 35). Donc lors des vérifications d'usage effectuées par la Commission Sportive, des joueurs ne sont pas qualifiés ou qualifiés après la date de la rencontre.

Le Bureau Fédéral demande à Frédéric JUGNET d'envoyer un courriel à ces deux départements afin d'avoir des explications.

Marie-Noëlle SERVAGE précise qu'il y a également des soucis avec les jeunes évoluant en Championnat Professionnel avec des contrats d'Aspirants : les joueurs ne sont pas non plus qualifiés, les dossiers sont actuellement bloqués à la LNB.

D'autre part elle informe que Mercredi, la Commission Sportive a comptabilisé pour une seule journée sportive 150 Fautes technique à traiter et saisir, ce qui représente environ 4 à 6 heures de saisie. Cette saisie doit être effectuée d'urgence.

Pierre COLLOMB informe qu'il s'est rendu cette semaine à la réunion de la Commission Juridique de la FIBA. Des points importants ont été abordés (problèmes réglementaires, une réflexion est actuellement en cours sur les problèmes de nationalité, relation avec la WNBA avec un souhait de renégociation de la convention).

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur l'avancée des travaux de la Coupe de France 2006 :

- Il y aura 3 rencontres le Samedi (les 2 finales Trophée Coupe de France et Finale Coupe de France handisport)
- Organisation du "salon Bleu" (stands de partenaires, etc ...)
- Il n'y aura pas de changement, par rapport à la dernière édition, dans l'organisation de la journée du Dimanche.
- Des réflexions sont actuellement en cours sur les animations du Samedi.

Alain SERRI informe que la Chambre d'Appel a cassé la décision de première instance sur deux dossiers de joueurs de l'Equipe de France A', car ils étaient titulaires d'une licence d'entraînement qui n'avait pas été faite à la demande des joueurs concernés.

Jean-Pierre SIUTAT expose la demande du club de Challes les Eaux et notamment la qualification de la joueuse KOUDACHOVA, qui entraîne dans un club voisin et qu'ils souhaitent pouvoir utiliser comme "joker".

Il explique qu'il a été sollicité par plusieurs clubs à la recherche de joueuses. L'idée serait la création d'un forum de l'emploi ou d'une rubrique "petites annonces" sur le site Internet de la FFBB.

Yvan MAININI donne les nouvelles associations :

JEUNESSE SPORTIVE ASTERIENNE (CD 24) – AHUILLE BASKET CLUB (CD 53) – ASSOCIATION SPORTIVE (CD 85) – CREUZIER BASKET BALL (CD 03) – CLUB ATHLETIQUE LARCHOIS (CD 19) – ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ (CD 69) – ETOILE SPORTIVE FRETTOISE (CD 95) – BASKET OLYMPIC VILLERSOIS (CD 60) – BASKET BALL CLUB POITEVIN (CD 86) – BASKET CLUB MONTBAZENS (CD 12) – AMICALE SAUZET BASKET (CD 46) – ASSOCIATION SPORTIVE GAILLAC (CD 81) – BASKET CLUB CAGNAC (CD 81).

Les Unions d'associations :

- UNION BEAUMONT COURNON (CD 63)
- UNION ASPTT LA CIOTAT (CD 83)
- UNION LUC PRIMAUDE BASKET (CD 12)

Prochain Bureau Fédéral le 18 Novembre 2005.